

## Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

### H01BASE

H01 MATIN

SC01.001	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: CAT-TIV	
SC01.001	VIEUX VY SUR COUESNON	7:16
SC01.004	ST CHRISTOPHE DE VALAINS PL. DU TAILLEUR	7:23
SC01.102	MEZIERES SUR COUESNON LA VILLE OLIVIER	7:35
SC01.00B	MEZIERES SUR COUESNON LA LOUISNAIS	7:42
SC01.055	MEZIERES SUR COUESNON LA SELLE	7:45
SC01.008	MEZIERES SUR COUESNON LA BOUEXIERE	7:46
SC01.072	MEZIERES SUR COUESNON LE PLESSIX	7:48
SC01.011	MEZIERES SUR COUESNON CENTRE	7:57
SC01.04Q	MEZIERES SUR COUESNON LA ROUELLIERE	8:00
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	8:09
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	8:10

### H01BASE

H01 16H55

MISE EN PLACE AU COLLEGE STE ANNE A 16H45 - 2ÈME VAGUE

SC01.701	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: CAT-TIV	
0940.000	ST AUBIN DU CORMIER LEPA LA RENCONTRE	16:53
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	17:00
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	17:03
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	17:05
SC01.04Q	MEZIERES SUR COUESNON LA ROUELLIERE	17:13
SC01.011	MEZIERES SUR COUESNON CENTRE	17:22
SC01.072	MEZIERES SUR COUESNON LE PLESSIX	17:30
SC01.008	MEZIERES SUR COUESNON LA BOUEXIERE	17:34
SC01.055	MEZIERES SUR COUESNON LA SELLE	17:35
SC01.00B	MEZIERES SUR COUESNON LA LOUISNAIS	17:38
SC01.102	MEZIERES SUR COUESNON LA VILLE OLIVIER	17:41
SC01.004	ST CHRISTOPHE DE VALAINS PL. DU TAILLEUR	17:53
SC01.001	VIEUX VY SUR COUESNON	18:00

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

<b>ABS</b>	=	Abords de ....
<b>VC</b>	=	Voie communale
<b>RD</b>	=	Route départementale

## Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

### H01MER

H01 MATIN

fréquence: --E----- Transporteur: CAT-TIV		
SC01.001	VIEUX VY SUR COUESNON	7:16
SC01.004	ST CHRISTOPHE DE VALAINS PL. DU TAILLEUR	7:23
SC01.102	MEZIERES SUR COUESNON LA VILLE OLIVIER	7:35
SC01.00B	MEZIERES SUR COUESNON LA LOUISNAIS	7:42
SC01.055	MEZIERES SUR COUESNON LA SELLE	7:45
SC01.008	MEZIERES SUR COUESNON LA BOUEXIERE	7:46
SC01.072	MEZIERES SUR COUESNON LE PLESSIX	7:48
SC01.011	MEZIERES SUR COUESNON CENTRE	7:57
SC01.04Q	MEZIERES SUR COUESNON LA ROUELLIERE	8:00
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	8:09
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	8:10

### H01MER

H01 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE AU COLLEGE STE ANNE A 12H20.

DEPART 2ÈME VAGUE

fréquence: --E----- Transporteur: CAT-TIV		
SC01.01M	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	12:30
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER	12:35
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	
0039.000	MEZIERES SUR COUESNON LA ROUELLIERE	12:43
SC01.04Q	MEZIERES SUR COUESNON CENTRE	12:52
SC01.011	MEZIERES SUR COUESNON LE PLESSIX	13:04
SC01.072	MEZIERES SUR COUESNON LA BOUEXIERE	13:11
SC01.008	MEZIERES SUR COUESNON LA SELLE	13:13
SC01.055	MEZIERES SUR COUESNON LA LOUISNAIS	13:15
SC01.00B	MEZIERES SUR COUESNON LA VILLE OLIVIER	13:18
SC01.102	ST CHRISTOPHE DE VALAINS PL. DU TAILLEUR	13:30
SC01.004	VIEUX VY SUR COUESNON	13:37

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

### H02BASE

### H02 MATIN

	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: CAT-TIV	
SC01.002		
SC01.057	ST OUEN DES ALLEUX LA TROUSLARDIERE	7:32
SC01.03M	ST OUEN DES ALLEUX LA CROIX COLLIN	7:40
SC01.03N	ST OUEN DES ALLEUX RUE DU CORBEL	7:41
SC01.078	MEZIERES SUR COUESNON LA YAULE	7:48
SC01.087	MEZIERES SUR COUESNON LA ROUELLE	7:49
SC01.079	MEZIERES SUR COUESNON LA GATERIE	7:51
SC01.075	MEZIERES SUR COUESNON LES PETITES LANDES	7:55
SC01.012	MEZIERES SUR COUESNON TRUILLE	7:56
2447.000	ST AUBIN DU CORMIER ECOLE PUBLIQUE ALIX	8:05
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	8:06
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	8:10

### H02BASE

### H02 SAUVEUR/HILAIRE/ MAT

	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: CAT-TIV	
RGP-SAUV00		
1		
RGP-SAUV0	ST SAUVEUR DES LANDES	8:55
02		
RGP-SAUV0	ST HILAIRE DES LANDES	9:05
03		
RGP-SAUV0	RGP S. SAUVEUR/S. HILAIRE/CHAPELLE	9:15
00		

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

<b>ABS</b>	=	Abords de ....
<b>VC</b>	=	Voie communale
<b>RD</b>	=	Route départementale

## Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

H02BASE

H02 16H55

MISE EN PLACE AU COLLEGE PRIVE A 16H45 - 1ÈRE VAGUE

Code	Destination	Heure
SC01.702	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: CAT-TIV	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	16:55
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	17:00
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	17:05
SC01.012	MEZIERES SUR COUESNON TRUILLE	17:14
SC01.075	MEZIERES SUR COUESNON LES PETITES LANDES	17:16
SC01.079	MEZIERES SUR COUESNON LA GATERIE	17:20
SC01.087	MEZIERES SUR COUESNON LA ROUELLE	17:21
SC01.078	MEZIERES SUR COUESNON LA YAULE	17:23
SC01.03N	ST OUEN DES ALLEUX RUE DU CORBEL	17:31
SC01.03M	ST OUEN DES ALLEUX LA CROIX COLLIN	17:32
SC01.057	ST OUEN DES ALLEUX LA TROUSLARDIERE	17:40

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

### Abréviations :

<b>ABS</b>	=	Abords de ....
<b>VC</b>	=	Voie communale
<b>RD</b>	=	Route départementale

## Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

### H02MER

#### H02 MATIN

SC01.002	fréquence: --E-----	Transporteur: CAT-TIV	
SC01.057	ST OUEN DES ALLEUX LA TROUSLARDIERE		7:32
SC01.03M	ST OUEN DES ALLEUX LA CROIX COLLIN		7:40
SC01.03N	ST OUEN DES ALLEUX RUE DU CORBEL		7:41
SC01.078	MEZIERES SUR COUESNON LA YAULE		7:48
SC01.087	MEZIERES SUR COUESNON LA ROUELLE		7:49
SC01.079	MEZIERES SUR COUESNON LA GATERIE		7:51
SC01.075	MEZIERES SUR COUESNON LES PETITES LANDES		7:55
SC01.012	MEZIERES SUR COUESNON TRUILLE		7:56
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE		8:06
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER		
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE		8:10

### H02MER

#### H02 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE AU COLLEGE PRIVE A 12H15.

DEPART 1ÈRE VAGUE

SC01.02M	fréquence: --E-----	Transporteur: CAT-TIV	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE		12:25
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER		12:30
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE		
SC01.012	MEZIERES SUR COUESNON TRUILLE		12:39
SC01.075	MEZIERES SUR COUESNON LES PETITES LANDES		12:41
SC01.079	MEZIERES SUR COUESNON LA GATERIE		12:45
SC01.087	MEZIERES SUR COUESNON LA ROUELLE		12:46
SC01.078	MEZIERES SUR COUESNON LA YAULE		12:48
SC01.03N	ST OUEN DES ALLEUX RUE DU CORBEL		12:56
SC01.03M	ST OUEN DES ALLEUX LA CROIX COLLIN		12:57
SC01.057	ST OUEN DES ALLEUX LA TROUSLARDIERE		13:05

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale



## Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

### H03BASE

H03 MATIN

NAVETTE LA PAILLOTTE DEPART 8H15 - LEPA LA RENCONTRE 8H25

SC01.003	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: CAT-TIV	
SC01.00T	SENS PLACE DU MARCHÉ	7:27
SC01.04B	SENS CROIX COUVERTE	7:29
SC01.103	GAHARD BOURG	7:35
SC01.015	MEZIERES SUR COUESNON LA GRETTE	7:44
SC01.097	MEZIERES SUR COUESNON CROIX DES POMMERIAUX	7:46
SC01.043	MEZIERES SUR COUESNON LES ROLLANDIERES	7:51
SC01.014	MEZIERES SUR COUESNON Z.A BELLEVUE	7:53
SC01.006	ST AUBIN DU CORMIER LA LANDE DE LA RENCONTRE	7:58
2447.000	ST AUBIN DU CORMIER ECOLE PUBLIQUE ALIX	8:06
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	8:07
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	8:10
0940-1.000	ST AUBIN DU CORMIER LA PAILLOTTE	8:17
0940.000	ST AUBIN DU CORMIER LEPA LA RENCONTRE	8:25

### H03BASE

H03 16H55

NAVETTE LEPA LA RENCONTRE / LA PAILLOTTE.

DEPART LE SOIR SUR LA 2ÈME VAGUE

SC01.703	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: CAT-TIV	
0940.000	ST AUBIN DU CORMIER LEPA LA RENCONTRE	16:48
0940-1.000	ST AUBIN DU CORMIER LA PAILLOTTE	16:54
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	17:00
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	17:05
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	17:13
SC01.006	ST AUBIN DU CORMIER LA LANDE DE LA RENCONTRE	17:20
SC01.014	MEZIERES SUR COUESNON Z.A BELLEVUE	17:28
SC01.043	MEZIERES SUR COUESNON LES ROLLANDIERES	17:31
SC01.097	MEZIERES SUR COUESNON CROIX DES POMMERIAUX	17:36
SC01.015	MEZIERES SUR COUESNON LA GRETTE	17:38
SC01.103	GAHARD BOURG	17:51
SC01.04B	SENS CROIX COUVERTE	17:56
SC01.00T	SENS PLACE DU MARCHÉ	17:57

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

<b>ABS</b>	=	Abords de ....
<b>VC</b>	=	Voie communale
<b>RD</b>	=	Route départementale





## Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

### H03MER

H03 MATIN

NAVETTE LA PAILLOTTE DEPART 8H15 - LEPA LA RENCONTRE 8H25

Code	Destination	Fréquence	Transporteur	Heure
SC01.003		fréquence: --E-----	Transporteur: CAT-TIV	
SC01.00T	SENS PLACE DU MARCHÉ			7:27
SC01.04B	SENS CROIX COUVERTE			7:29
SC01.103	GAHARD BOURG			7:35
SC01.015	MEZIERES SUR COUESNON LA GRETTE			7:44
SC01.097	MEZIERES SUR COUESNON CROIX DES POMMERIAUX			7:46
SC01.043	MEZIERES SUR COUESNON LES ROLLANDIERES			7:51
SC01.014	MEZIERES SUR COUESNON Z.A BELLEVUE			7:53
SC01.006	ST AUBIN DU CORMIER LA LANDE DE LA RENCONTRE			7:58
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE			8:07
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER			
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE			8:10
0940-1.000	ST AUBIN DU CORMIER LA PAILLOTTE			8:17
0940.000	ST AUBIN DU CORMIER LEPA LA RENCONTRE			8:25

### H03MER

H03 MERCREDI MIDI

NAVETTE LEPA LA RENCONTRE POUR L'ARRET DE LA PAILLOTTE.  
DEPART 2ÈME VAGUE

Code	Destination	Fréquence	Transporteur	Heure
SC01.03M		fréquence: --E-----	Transporteur: CAT-TIV	
0940.000	ST AUBIN DU CORMIER LEPA LA RENCONTRE			12:21
0940-1.000	ST AUBIN DU CORMIER LA PAILLOTTE			12:27
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE			12:30
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER			12:35
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE			
SC01.006	ST AUBIN DU CORMIER LA LANDE DE LA RENCONTRE			12:43
SC01.014	MEZIERES SUR COUESNON Z.A BELLEVUE			12:50
SC01.043	MEZIERES SUR COUESNON LES ROLLANDIERES			12:54
SC01.097	MEZIERES SUR COUESNON CROIX DES POMMERIAUX			12:59
SC01.015	MEZIERES SUR COUESNON LA GRETTE			13:00
SC01.103	GAHARD BOURG			13:14
SC01.04B	SENS CROIX COUVERTE			13:18
SC01.00T	SENS PLACE DU MARCHÉ			13:19

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

### H04BASE

H04 MATIN

Code	Adresse	Heure
SC01.004	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: CAT-TIV	
SC01.04P	VAL D'IZE RUE DES ECOLES	7:18
SC01.019	LA BOUEXIERE PK RUE DE VITRE	7:33
SC01.01A	DOURDAIN RUE DU CHAMP PERIN	7:42
SC01.01D	LIVRE SUR CHANGEON BEAUDOUINAIS/BENERAIS	7:47
SC01.021	ST AUBIN DU CORMIER LE BAS BREIL BERNIER	7:51
SC01.020	ST AUBIN DU CORMIER LE HT BREIL BERNIER	7:53
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	8:07
2447.000	ST AUBIN DU CORMIER ECOLE PUBLIQUE ALIX	8:08
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	8:10
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	

### H04BASE

H04 16H55

MISE EN PLACE AU COLLEGE PRIVE A 16H45 - 1ÈRE VAGUE

Code	Adresse	Heure
SC01.704	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: CAT-TIV	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	16:55
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	16:58
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	17:05
SC01.020	ST AUBIN DU CORMIER LE HT BREIL BERNIER	17:11
SC01.021	ST AUBIN DU CORMIER LE BAS BREIL BERNIER	17:13
SC01.01D	LIVRE SUR CHANGEON BEAUDOUINAIS/BENERAIS	17:16
SC01.01A	DOURDAIN RUE DU CHAMP PERIN	17:28
SC01.019	LA BOUEXIERE PK RUE DE VITRE	17:37
SC01.04P	VAL D'IZE RUE DES ECOLES	18:05

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

<b>ABS</b>	=	Abords de ....
<b>VC</b>	=	Voie communale
<b>RD</b>	=	Route départementale



## Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

### H04MER

H04 MATIN

Code	Destination	Fréquence	Transporteur	Heure
SC01.004		fréquence: --E-----	Transporteur: CAT-TIV	
SC01.04P	VAL D'IZE RUE DES ECOLES			7:18
SC01.019	LA BOUEXIERE PK RUE DE VITRE			7:33
SC01.01A	DOURDAIN RUE DU CHAMP PERIN			7:42
SC01.01D	LIVRE SUR CHANGEON BEAUDOUINAIS/BENERAIS			7:47
SC01.021	ST AUBIN DU CORMIER LE BAS BREIL BERNIER			7:51
SC01.020	ST AUBIN DU CORMIER LE HT BREIL BERNIER			7:53
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE			8:06
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER			8:10
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE			

### H04MER

H04 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE AU COLLEGE PRIVE A 12H15.

DEPART 1ÈRE VAGUE

Code	Destination	Fréquence	Transporteur	Heure
SC01.04M		fréquence: --E-----	Transporteur: CAT-TIV	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE			12:25
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER			12:28
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE			
SC01.020	ST AUBIN DU CORMIER LE HT BREIL BERNIER			12:34
SC01.021	ST AUBIN DU CORMIER LE BAS BREIL BERNIER			12:36
SC01.01D	LIVRE SUR CHANGEON BEAUDOUINAIS/BENERAIS			12:39
SC01.01A	DOURDAIN RUE DU CHAMP PERIN			12:52
SC01.019	LA BOUEXIERE PK RUE DE VITRE			13:00
SC01.04P	VAL D'IZE RUE DES ECOLES			13:28

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

### H05BASE

H05 MATIN

Code	Destination	Heure
SC01.005	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: CAT-TIV	
SC01.04N	ST AUBIN D'AUBIGNE RUE DE RENNES	7:40
SC01.04J	ERCE PRES LIFFRE AV. DE L'ILLET	7:49
SC01.044	GOSNE VERNEE	7:52
SC01.059	GOSNE LORGERAIS	7:53
SC01.048	GOSNE LA RIVIERE	7:57
SC01.016	GOSNE VILLENEUVE	7:59
SC01.099	GOSNE CENTRE	8:00
SC01.106	GOSNE BEL AIR	8:01
SC01.01O	GOSNE LA ROUSSELIERE	8:03
SC01.041	GOSNE LA PETITE LANDE	8:05
2447.000	ST AUBIN DU CORMIER ECOLE PUBLIQUE ALIX	8:12
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	8:14
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	8:16

### H05BASE

H05 16H55

MISE EN PLACE AU COLLEGE PRIVE A 16H45 - 1ÈRE VAGUE

Code	Destination	Heure
SC01.705	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: CAT-TIV	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	16:55
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	17:00
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	17:05
SC01.041	GOSNE LA PETITE LANDE	17:13
SC01.01O	GOSNE LA ROUSSELIERE	17:16
SC01.016	GOSNE VILLENEUVE	17:17
SC01.099	GOSNE CENTRE	17:18
SC01.106	GOSNE BEL AIR	17:19
SC01.059	GOSNE LORGERAIS	17:24
SC01.048	GOSNE LA RIVIERE	17:27
SC01.044	GOSNE VERNEE	17:33
SC01.04J	ERCE PRES LIFFRE AV. DE L'ILLET	17:35
SC01.04N	ST AUBIN D'AUBIGNE RUE DE RENNES	17:43

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

<b>ABS</b>	=	Abords de ....
<b>VC</b>	=	Voie communale
<b>RD</b>	=	Route départementale

## Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

### H05MER

H05 MATIN

Code	Destination	Heure
SC01.005	fréquence: --E----- Transporteur: CAT-TIV	
SC01.04N	ST AUBIN D'AUBIGNE RUE DE RENNES	7:40
SC01.04J	ERCE PRES LIFFRE AV. DE L'ILLET	7:49
SC01.044	GOSNE VERNEE	7:52
SC01.059	GOSNE LORGERAIS	7:53
SC01.048	GOSNE LA RIVIERE	7:57
SC01.016	GOSNE VILLENEUVE	7:59
SC01.099	GOSNE CENTRE	8:00
SC01.106	GOSNE BEL AIR	8:02
SC01.01O	GOSNE LA ROUSSELIERE	8:04
SC01.041	GOSNE LA PETITE LANDE	8:07
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	8:14
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	8:16

### H05MER

H05 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE AU COLLEGE PRIVE A 12H15.

DEPART 1ÈRE VAGUE

Code	Destination	Heure
SC01.05M	fréquence: --E----- Transporteur: CAT-TIV	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	12:25
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	12:30
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	
SC01.041	GOSNE LA PETITE LANDE	12:38
SC01.01O	GOSNE LA ROUSSELIERE	12:41
SC01.016	GOSNE VILLENEUVE	12:42
SC01.099	GOSNE CENTRE	12:43
SC01.106	GOSNE BEL AIR	
SC01.059	GOSNE LORGERAIS	12:48
SC01.048	GOSNE LA RIVIERE	12:52
SC01.044	GOSNE VERNEE	12:57
SC01.04J	ERCE PRES LIFFRE AV. DE L'ILLET	13:00
SC01.04N	ST AUBIN D'AUBIGNE RUE DE RENNES	13:07

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

### H06BASE

H06 MATIN

	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: HERVE	
SC01.006		
SC01.052	LIVRE SUR CHANGEON LA GRESILLAIS	7:39
SC01.091	LIVRE SUR CHANGEON LA GOUPILIERE	7:42
SC01.022	MECE MAIRIE	7:45
SC01.025	LIVRE SUR CHANGEON LA SAUGUERETIERE	7:49
SC01.085	LIVRE SUR CHANGEON LA FAUVELAIS	7:51
SC01.028	LIVRE SUR CHANGEON CENTRE	7:54
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	8:05
2447.000	ST AUBIN DU CORMIER ECOLE PUBLIQUE ALIX	8:07
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	8:10
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	

### H06BASE

PB1 MATIN

	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: HERVE	
LC.001		
LC.003	MECE ECOLE NOTRE DAME DES VERTUS	8:23
LC.009	LIVRE SUR CHANGEON ECOLE NOTRE DAME	8:34
1705.000	LIVRE SUR CHANGEON ECOLE NOTRE DAME	
1661.000	LIVRE SUR CHANGEON ECOLE PUBLIQUE LES	8:35
RGP-MECE00	MECE ECOLE NOTRE DAME DES VERTUS	8:48

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

<b>ABS</b>	=	Abords de ....
<b>VC</b>	=	Voie communale
<b>RD</b>	=	Route départementale

**Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.**
**H06BASE**

H06 16H55

MISE EN PLACE STE ANNE A 16H45

DEPART 2ÈME VAGUE

Code	Description	Heure
SC01.706	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: HERVE	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	17:00
2447.000	ST AUBIN DU CORMIER ECOLE PUBLIQUE ALIX	17:03
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	17:05
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	17:10
SC01.028	LIVRE SUR CHANGEON CENTRE	17:25
SC01.085	LIVRE SUR CHANGEON LA FAUVELAIS	17:28
SC01.025	LIVRE SUR CHANGEON LA SAUGUERETIERE	17:30
SC01.022	MECE MAIRIE	17:32
SC01.091	LIVRE SUR CHANGEON LA GOUPILIERE	17:34
SC01.052	LIVRE SUR CHANGEON LA GRESILLAIS	17:37

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

Abréviations :

<b>ABS</b>	=	Abords de ....
<b>VC</b>	=	Voie communale
<b>RD</b>	=	Route départementale

**Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.**
**H06MER**

PB1 MATIN

LC.001	fréquence: --E-----	Transporteur: HERVE	
LC.003	MECE ECOLE NOTRE DAME DES VERTUS		7:02
LC.009	LIVRE SUR CHANGEON ECOLE NOTRE DAME		7:13
1705.000	LIVRE SUR CHANGEON ECOLE NOTRE DAME		
1661.000	LIVRE SUR CHANGEON ECOLE PUBLIQUE LES		7:14

**H06MER**

H06 MATIN

SC01.006	fréquence: --E-----	Transporteur: HERVE	
SC01.052	LIVRE SUR CHANGEON LA GRESILLAIS		7:39
SC01.091	LIVRE SUR CHANGEON LA GOUPILIERE		7:42
SC01.022	MECE MAIRIE		7:45
SC01.025	LIVRE SUR CHANGEON LA SAUGUERETIERE		7:49
SC01.085	LIVRE SUR CHANGEON LA FAUVELAIS		7:51
SC01.028	LIVRE SUR CHANGEON CENTRE		7:54
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE		8:07
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE		8:10
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER		

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

Abréviations :

<b>ABS</b>	=	Abords de ....
<b>VC</b>	=	Voie communale
<b>RD</b>	=	Route départementale



**Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.**
**H06MER**

H06 MERCREDI MIDI

DEPART 2ÈME VAGUE

SC01.06M	fréquence: --E-----	Transporteur: HERVE	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE		12:30
2447.000	ST AUBIN DU CORMIER ECOLE PUBLIQUE ALIX		12:33
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER		12:35
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE		
SC01.028	LIVRE SUR CHANGEON CENTRE		12:44
SC01.085	LIVRE SUR CHANGEON LA FAUVELAIS		12:47
SC01.025	LIVRE SUR CHANGEON LA SAUGUERETIERE		12:49
SC01.022	MECE MAIRIE		12:50
SC01.091	LIVRE SUR CHANGEON LA GOUPILIERE		12:53
SC01.052	LIVRE SUR CHANGEON LA GRESILLAIS		12:56

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

Abréviations :

<b>ABS</b>	=	Abords de ....
<b>VC</b>	=	Voie communale
<b>RD</b>	=	Route départementale

## Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

### H07BASE

H07 MATIN

Code	Destination	Heure
SC01.007	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: HERVE	
SC01.053	BILLE MAISON NEUVE MATIN	7:30
SC01.074	COMBOURTILLE HURBISE	7:40
SC01.04S	ST GEORGES DE CHESNE PL. DES TILLEULS	7:43
SC01.02P	ST GEORGES DE CHESNE CHENERUE	7:46
SC01.049	ST GEORGES DE CHESNE LA CROSLAIS	7:47
SC01.017	ST JEAN SUR COUESNON LA BASSE COTELLERAIS	7:53
SC01.02U	ST JEAN SUR COUESNON LA LOUVRAIS	7:54
SC01.096	ST JEAN SUR COUESNON LA RASLIERE	7:57
SC01.018	ST JEAN SUR COUESNON LE ROCHER	8:00
SC01.051	ST AUBIN DU CORMIER VAULUISANT	8:01
2447.000	ST AUBIN DU CORMIER ECOLE PUBLIQUE ALIX	8:08
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	8:09
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	8:12

### H07BASE

H07 16H55

MISE EN PLACE PIERRE DE DREUX A 16H45

Code	Destination	Heure
SC01.707	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: HERVE	
2447.000	ST AUBIN DU CORMIER ECOLE PUBLIQUE ALIX	16:45
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	16:46
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	16:55
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	16:59
SC01.051	ST AUBIN DU CORMIER VAULUISANT	17:06
SC01.018	ST JEAN SUR COUESNON LE ROCHER	17:07
SC01.096	ST JEAN SUR COUESNON LA RASLIERE	17:09
SC01.02U	ST JEAN SUR COUESNON LA LOUVRAIS	17:13
SC01.017	ST JEAN SUR COUESNON LA BASSE COTELLERAIS	17:15
SC01.049	ST GEORGES DE CHESNE LA CROSLAIS	17:25
SC01.02P	ST GEORGES DE CHESNE CHENERUE	17:26
SC01.04S	ST GEORGES DE CHESNE PL. DES TILLEULS	17:29
SC01.074	COMBOURTILLE HURBISE	17:33
SC01.045	BILLE BASSE FONDERIE SOIR	17:43

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

<b>ABS</b>	=	Abords de ....
<b>VC</b>	=	Voie communale
<b>RD</b>	=	Route départementale

## Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

### H07MER

H07 MATIN

Code	Destination	Heure
SC01.007	fréquence: --E----- Transporteur: HERVE	
SC01.053	BILLE MAISON NEUVE MATIN	7:30
SC01.074	COMBOURTILLE HURBISE	7:37
SC01.04S	ST GEORGES DE CHESNE PL. DES TILLEULS	7:40
SC01.02P	ST GEORGES DE CHESNE CHENERUE	7:43
SC01.049	ST GEORGES DE CHESNE LA CROSLAIS	7:44
SC01.017	ST JEAN SUR COUESNON LA BASSE COTELLERAIS	7:50
SC01.02U	ST JEAN SUR COUESNON LA LOUVRAIS	7:52
SC01.096	ST JEAN SUR COUESNON LA RASLIERE	7:55
SC01.018	ST JEAN SUR COUESNON LE ROCHER	7:58
SC01.051	ST AUBIN DU CORMIER VAULUISANT	7:59
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	8:07
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	8:10

### H07MER

H07 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE AU COLLEGE PUBLIC A 12H15.

Code	Destination	Heure
SC01.07M	fréquence: --E----- Transporteur: HERVE	
2447.000	ST AUBIN DU CORMIER ECOLE PUBLIQUE ALIX	12:25
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	12:30
SC01.051	ST AUBIN DU CORMIER VAULUISANT	12:37
SC01.018	ST JEAN SUR COUESNON LE ROCHER	12:38
SC01.096	ST JEAN SUR COUESNON LA RASLIERE	12:41
SC01.02U	ST JEAN SUR COUESNON LA LOUVRAIS	12:44
SC01.017	ST JEAN SUR COUESNON LA BASSE COTELLERAIS	12:47
SC01.049	ST GEORGES DE CHESNE LA CROSLAIS	12:56
SC01.02P	ST GEORGES DE CHESNE CHENERUE	12:58
SC01.04S	ST GEORGES DE CHESNE PL. DES TILLEULS	13:01
SC01.074	COMBOURTILLE HURBISE	13:04
SC01.045	BILLE BASSE FONDERIE SOIR	13:14

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

### H08BASE

H08 MATIN

SC01.008	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: HERVE	
SC01.047	LA CHAPELLE ST AUBERT LA CHAINE	7:39
SC01.033	LA CHAPELLE ST AUBERT LE CHATELET	7:44
SC01.034	VENDEL PLACE DU CALVAIRE	7:47
SC01.077	ST JEAN SUR COUESNON CENTRE	7:57
2447.000	ST AUBIN DU CORMIER ECOLE PUBLIQUE ALIX	8:07
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	8:08
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	8:12

### H08BASE

H08 16H55

SC01.708	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: HERVE	
2447.000	ST AUBIN DU CORMIER ECOLE PUBLIQUE ALIX	16:45
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	16:50
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	16:55
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	17:00
SC01.077	ST JEAN SUR COUESNON CENTRE	17:08
SC01.034	VENDEL PLACE DU CALVAIRE	17:22
SC01.033	LA CHAPELLE ST AUBERT LE CHATELET	17:23
SC01.047	LA CHAPELLE ST AUBERT LA CHAINE	17:28

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

**ABS** = Abords de ....  
**VC** = Voie communale  
**RD** = Route départementale

**Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.**

H08BASE

F05 18H15

FO01.805	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: HERVE	
FO01.000	FOUGERES GARE ROUTIERE	18:15
FO01.064	ST CHRISTOPHE DES BOIS BOCAGE	19:00
FO01.0AB	VAL D'IZE LA BOURGONNIERE	19:18
FO01.139	VAL D'IZE RUE DES ECOLES	19:21

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

Abréviations :

<b>ABS</b>	=	Abords de ....
<b>VC</b>	=	Voie communale
<b>RD</b>	=	Route départementale

## Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

### H08MER

H08 MATIN

SC01.008	fréquence: --E-----	Transporteur: HERVE	
SC01.047	LA CHAPELLE ST AUBERT LA CHAINE		7:39
SC01.033	LA CHAPELLE ST AUBERT LE CHATELET		7:44
SC01.034	VENDEL PLACE DU CALVAIRE		7:47
SC01.077	ST JEAN SUR COUESNON CENTRE		7:57
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE		8:08
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER		
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE		8:12

### H08MER

H08 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE AU COLLEGE PUBLIC A 12H15.

SC01.08M	fréquence: --E-----	Transporteur: HERVE	
2447.000	ST AUBIN DU CORMIER ECOLE PUBLIQUE ALIX		12:25
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER		
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE		
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE		12:30
SC01.077	ST JEAN SUR COUESNON CENTRE		12:38
SC01.034	VENDEL PLACE DU CALVAIRE		12:52
SC01.033	LA CHAPELLE ST AUBERT LE CHATELET		12:54
SC01.047	LA CHAPELLE ST AUBERT LA CHAINE		12:58

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent le **point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale



## Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

### H09BASE

H09 MATIN

Code	Destination	Heure
SC01.009	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: CAT-TIV	
SC01.089	MECE LA NOUETTE	7:20
SC01.03Y	MECE LA SALFRIERE	7:25
SC01.009	MECE LE REUVRE	7:30
SC01.090	MECE LA LANDE DE MECE	7:35
SC01.040	LIVRE SUR CHANGEON LA CLOTIERE	7:40
SC01.046	LIVRE SUR CHANGEON LA PETITE CHEVELAIS	7:42
SC01.029	LIVRE SUR CHANGEON RES. PERSONNES AGEES	7:48
SC01.03H	LIVRE SUR CHANGEON LES GENETS	7:51
SC01.03G	LIVRE SUR CHANGEON LA CHEVALERIE	7:52
SC01.03F	LIVRE SUR CHANGEON LA MAISON NEUVE	7:54
2447.000	ST AUBIN DU CORMIER ECOLE PUBLIQUE ALIX	8:02
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	8:03
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	8:06
1960-1.000	ST-AUBIN-DU-CORMIER PAILLOTTE/ J.B. LE	8:13
1960.000	ST AUBIN DU CORMIER LYCEE J.B. LE	8:18

### H09BASE

H09 16H55

NAVETTE ECOLE PRIMAIRE ALIX DE BRETAGNE A 16H40.

Code	Destination	Heure
SC01.709	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: CAT-TIV	
2447.000	ST AUBIN DU CORMIER ECOLE PUBLIQUE ALIX	16:45
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	16:55
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	17:00
SC01.03F	LIVRE SUR CHANGEON LA MAISON NEUVE	17:08
SC01.03G	LIVRE SUR CHANGEON LA CHEVALERIE	17:09
SC01.03H	LIVRE SUR CHANGEON LES GENETS	17:10
SC01.029	LIVRE SUR CHANGEON RES. PERSONNES AGEES	17:12
SC01.046	LIVRE SUR CHANGEON LA PETITE CHEVELAIS	17:16
SC01.040	LIVRE SUR CHANGEON LA CLOTIERE	17:17
SC01.090	MECE LA LANDE DE MECE	17:20
SC01.009	MECE LE REUVRE	17:24
SC01.03Y	MECE LA SALFRIERE	17:30
SC01.089	MECE LA NOUETTE	17:36

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

<b>ABS</b>	=	Abords de ....
<b>VC</b>	=	Voie communale
<b>RD</b>	=	Route départementale

## Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

### H09MER

H09 MATIN

Code	Destination	Heure
SC01.009	fréquence: --E----- Transporteur: CAT-TIV	
SC01.089	MECE LA NOUETTE	7:20
SC01.03Y	MECE LA SALFRIERE	7:25
SC01.009	MECE LE REUVRE	7:30
SC01.090	MECE LA LANDE DE MECE	7:35
SC01.040	LIVRE SUR CHANGEON LA CLOTIERE	7:40
SC01.046	LIVRE SUR CHANGEON LA PETITE CHEVELAIS	7:42
SC01.029	LIVRE SUR CHANGEON RES. PERSONNES AGEES	7:48
SC01.03H	LIVRE SUR CHANGEON LES GENETS	7:51
SC01.03G	LIVRE SUR CHANGEON LA CHEVALERIE	7:52
SC01.03F	LIVRE SUR CHANGEON LA MAISON NEUVE	7:54
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	8:01
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	8:03
1960-1.000	ST-AUBIN-DU-CORMIER PAILLOTTE/ J.B. LE	8:07
1960.000	ST AUBIN DU CORMIER LYCEE J.B. LE	8:10

### H09MER

H09 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE AU COLLEGE PUBLIC A 12H15.

Code	Destination	Heure
SC01.09M	fréquence: --E----- Transporteur: CAT-TIV	
2447.000	ST AUBIN DU CORMIER ECOLE PUBLIQUE ALIX	12:25
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	12:30
SC01.03F	LIVRE SUR CHANGEON LA MAISON NEUVE	12:38
SC01.03G	LIVRE SUR CHANGEON LA CHEVALERIE	12:40
SC01.03H	LIVRE SUR CHANGEON LES GENETS	12:41
SC01.029	LIVRE SUR CHANGEON RES. PERSONNES AGEES	12:42
SC01.046	LIVRE SUR CHANGEON LA PETITE CHEVELAIS	12:46
SC01.040	LIVRE SUR CHANGEON LA CLOTIERE	12:47
SC01.090	MECE LA LANDE DE MECE	12:50
SC01.009	MECE LE REUVRE	12:54
SC01.03Y	MECE LA SALFRIERE	13:02
SC01.089	MECE LA NOUETTE	13:07

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

### H10BASE

H10 MATIN

Code	Destination	Heure
SC01.010	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: CAT-TIV	
SC01.03L	ST OUEN DES ALLEUX LE LORIER	7:38
SC01.031	ST OUEN DES ALLEUX LE HIL	7:40
SC01.065	ST OUEN DES ALLEUX LA HUNELAIS	7:45
SC01.00K	ST OUEN DES ALLEUX LE ROCHER POIRIER	7:47
SC01.00H	MEZIERES SUR COUESNON CENTRE	7:51
SC01.081	ST JEAN SUR COUESNON LE BAS MONCHEVRON	7:57
SC01.095	ST JEAN SUR COUESNON LA BOULAIS DES	7:59
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	8:06
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	8:10

### H10BASE

H10 16H55

MISE EN PLACE AU COLLEGE PRIVE A 16H45 - DEPART 1ÈRE VAGUE

Code	Destination	Heure
SC01.710	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: CAT-TIV	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	16:55
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	17:00
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	
SC01.095	ST JEAN SUR COUESNON LA BOULAIS DES	17:15
SC01.081	ST JEAN SUR COUESNON LE BAS MONCHEVRON	17:17
SC01.00H	MEZIERES SUR COUESNON CENTRE	17:29
SC01.00K	ST OUEN DES ALLEUX LE ROCHER POIRIER	17:33
SC01.065	ST OUEN DES ALLEUX LA HUNELAIS	17:34
SC01.031	ST OUEN DES ALLEUX LE HIL	17:39
SC01.03L	ST OUEN DES ALLEUX LE LORIER	17:43

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

<b>ABS</b>	=	Abords de ....
<b>VC</b>	=	Voie communale
<b>RD</b>	=	Route départementale

## Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

### H10MER

#### H10 MATIN

Code	Destination	Heure
SC01.010	fréquence: --E----- Transporteur: CAT-TIV	
SC01.03L	ST OUEN DES ALLEUX LE LORIER	7:38
SC01.031	ST OUEN DES ALLEUX LE HIL	7:40
SC01.065	ST OUEN DES ALLEUX LA HUNELAIS	7:45
SC01.00K	ST OUEN DES ALLEUX LE ROCHER POIRIER	7:47
SC01.00H	MEZIERES SUR COUESNON CENTRE	7:51
SC01.081	ST JEAN SUR COUESNON LE BAS MONCHEVRON	7:57
SC01.095	ST JEAN SUR COUESNON LA BOULAIS DES	7:59
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	8:06
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	8:10

### H10MER

#### H10 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE AU COLLEGE PRIVE A 12H15.

DEPART 1ÈRE VAGUE

Code	Destination	Heure
SC01.10M	fréquence: --E----- Transporteur: CAT-TIV	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	12:15
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	12:20
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	
SC01.095	ST JEAN SUR COUESNON LA BOULAIS DES	12:35
SC01.081	ST JEAN SUR COUESNON LE BAS MONCHEVRON	12:37
SC01.00H	MEZIERES SUR COUESNON CENTRE	12:49
SC01.00K	ST OUEN DES ALLEUX LE ROCHER POIRIER	12:53
SC01.065	ST OUEN DES ALLEUX LA HUNELAIS	12:54
SC01.031	ST OUEN DES ALLEUX LE HIL	12:59
SC01.03L	ST OUEN DES ALLEUX LE LORIER	13:03

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

### H11BASE

H11 MATIN

	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: CREPEL	
SC01.011		
SC01.035	ST MARC SUR COUESNON LA FRANGEOLIERE	7:39
SC01.038	ST MARC SUR COUESNON LA VILAUNE	7:42
SC01.104	ST MARC SUR COUESNON EGLISE	7:46
SC01.024	ST JEAN SUR COUESNON CENTRE	7:52
SC01.032	ST JEAN SUR COUESNON LA JUHELLERIE	7:55
2447.000	ST AUBIN DU CORMIER ECOLE PUBLIQUE ALIX	8:05
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	8:06
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	8:10

### H11BASE

H11 16H55

MISE EN PLACE AU COLLEGE PUBLIC A 16H45.

	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: CREPEL	
SC01.711		
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	16:55
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	17:00
SC01.032	ST JEAN SUR COUESNON LA JUHELLERIE	17:05
SC01.024	ST JEAN SUR COUESNON CENTRE	17:07
SC01.042	ST MARC SUR COUESNON SALLE DES FETES	17:12
SC01.038	ST MARC SUR COUESNON LA VILAUNE	17:16
SC01.035	ST MARC SUR COUESNON LA FRANGEOLIERE	17:19

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

<b>ABS</b>	=	Abords de ....
<b>VC</b>	=	Voie communale
<b>RD</b>	=	Route départementale

## Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

### H11MER

H11 MATIN

Code	Destination	Heure
SC01.011	fréquence: --E----- Transporteur: CREPEL	
SC01.035	ST MARC SUR COUESNON LA FRANGEOLIERE	7:39
SC01.038	ST MARC SUR COUESNON LA VILAUNE	7:42
SC01.104	ST MARC SUR COUESNON EGLISE	7:46
SC01.024	ST JEAN SUR COUESNON CENTRE	7:52
SC01.032	ST JEAN SUR COUESNON LA JUHELLERIE	7:55
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	8:06
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	8:10

### H11MER

H11 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE AU COLLEGE PUBLIC A 12H15.

Code	Destination	Heure
SC01.11M	fréquence: --E----- Transporteur: CREPEL	
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	12:25
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	12:30
SC01.032	ST JEAN SUR COUESNON LA JUHELLERIE	12:35
SC01.024	ST JEAN SUR COUESNON CENTRE	12:37
SC01.042	ST MARC SUR COUESNON SALLE DES FETES	12:42
SC01.038	ST MARC SUR COUESNON LA VILAUNE	12:46
SC01.035	ST MARC SUR COUESNON LA FRANGEOLIERE	12:49

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale



## Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

### H12BASE

H12 MATIN

	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: CAT-TIV	
SC01.109	LIVRE SUR CHANGEON LA HEURTERIE	7:30
SC01.04F	LIVRE SUR CHANGEON LA TRULAIS (CE 287)	7:33
SC01.03A	LIVRE SUR CHANGEON VILLENEUVE	7:37
SC01.039	LIVRE SUR CHANGEON LE COQUART	7:38
SC01.02B	LIVRE SUR CHANGEON LE HOUSSAY	7:40
SC01.060	GOSNE GRIMAUT	7:46
SC01.030	GOSNE LA HUBERTAIS	7:49
SC01.011	GOSNE LE MESNIL MONTANT	7:50
SC01.108	GOSNE FORGETTE	7:52
SC01.027	GOSNE GRABUISSON	7:56
SC01.01V	ST AUBIN DU CORMIER LA LISENDERIE	7:58
2447.000	ST AUBIN DU CORMIER ECOLE PUBLIQUE ALIX	8:05
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	8:06
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	8:10

### H12BASE

H12 16H55

MISE EN PLACE AU COLLEGE STE ANNE A 16H50 - 2ÈME VAGUE

	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: CAT-TIV	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	17:00
2447.000	ST AUBIN DU CORMIER ECOLE PUBLIQUE ALIX	17:05
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	17:10
SC01.01V	ST AUBIN DU CORMIER LA LISENDERIE	17:14
SC01.013	GOSNE GRABUISSON	17:16
SC01.108	GOSNE FORGETTE	17:17
SC01.011	GOSNE LE MESNIL MONTANT	
SC01.030	GOSNE LA HUBERTAIS	17:18
SC01.060	GOSNE GRIMAUT	
SC01.02B	LIVRE SUR CHANGEON LE HOUSSAY	17:27
SC01.109	LIVRE SUR CHANGEON LA HEURTERIE	17:31
SC01.04F	LIVRE SUR CHANGEON LA TRULAIS (CE 287)	17:36
SC01.03A	LIVRE SUR CHANGEON VILLENEUVE	17:39
SC01.039	LIVRE SUR CHANGEON LE COQUART	17:40

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

<b>ABS</b>	=	Abords de ....
<b>VC</b>	=	Voie communale
<b>RD</b>	=	Route départementale



## Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

### H12MER

#### H12 MATIN

SC01.012	fréquence: --E-----	Transporteur: CAT-TIV	
SC01.109	LIVRE SUR CHANGEON LA HEURTERIE		7:30
SC01.04F	LIVRE SUR CHANGEON LA TRULAIS (CE 287)		7:33
SC01.03A	LIVRE SUR CHANGEON VILLENEUVE		7:37
SC01.039	LIVRE SUR CHANGEON LE COQUART		7:38
SC01.02B	LIVRE SUR CHANGEON LE HOUSSAY		7:40
SC01.060	GOSNE GRIMAUT		7:46
SC01.030	GOSNE LA HUBERTAIS		7:49
SC01.011	GOSNE LE MESNIL MONTANT		7:50
SC01.108	GOSNE FORGETTE		7:52
SC01.027	GOSNE GRABUISSON		7:56
SC01.01V	ST AUBIN DU CORMIER LA LISENDERIE		7:58
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER		8:06
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE		
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE		8:10

### H12MER

#### H12 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE AU COLLEGE STE ANNE A 12H20.

DEPART 2ÈME VAGUE

SC01.12M	fréquence: --E-----	Transporteur: CAT-TIV	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE		12:30
2447.000	ST AUBIN DU CORMIER ECOLE PUBLIQUE ALIX		12:32
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER		12:35
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE		
SC01.01V	ST AUBIN DU CORMIER LA LISENDERIE		12:39
SC01.013	GOSNE GRABUISSON		12:41
SC01.108	GOSNE FORGETTE		12:42
SC01.011	GOSNE LE MESNIL MONTANT		
SC01.030	GOSNE LA HUBERTAIS		12:43
SC01.060	GOSNE GRIMAUT		12:46
SC01.02B	LIVRE SUR CHANGEON LE HOUSSAY		12:52
SC01.109	LIVRE SUR CHANGEON LA HEURTERIE		12:56
SC01.04F	LIVRE SUR CHANGEON LA TRULAIS (CE 287)		13:01
SC01.03A	LIVRE SUR CHANGEON VILLENEUVE		13:04
SC01.039	LIVRE SUR CHANGEON LE COQUART		13:05

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS	=	Abords de ....
VC	=	Voie communale
RD	=	Route départementale

## Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

### H13BASE

H13 MATIN

Code	Destination	Heure
SC01.013	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: CREPEL	
SC01.003	ST CHRISTOPHE DE VALAINS LES BASSES COURS	7:32
SC01.058	ST OUEN DES ALLEUX LA RIVIERE	7:38
SC01.007	ST OUEN DES ALLEUX LA TISONNAIS	7:40
SC01.026	ST OUEN DES ALLEUX MELLERAY	7:43
SC01.110	ST OUEN DES ALLEUX PL. DE L'EGLISE	7:46
SC01.03P	ST OUEN DES ALLEUX RUE DE L'ETANG	7:50
2447.000	ST AUBIN DU CORMIER ECOLE PUBLIQUE ALIX	8:05
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	8:06
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	8:10

### H13BASE

H13 16H55

MISE EN PLACE AU COLLEGE PUBLIC A 16H45

Code	Destination	Heure
SC01.713	fréquence: <b>LM-JV-----</b> Transporteur: CREPEL	
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	16:55
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	17:00
SC01.03P	ST OUEN DES ALLEUX RUE DE L'ETANG	17:25
SC01.110	ST OUEN DES ALLEUX PL. DE L'EGLISE	
SC01.026	ST OUEN DES ALLEUX MELLERAY	17:29
SC01.007	ST OUEN DES ALLEUX LA TISONNAIS	17:31
SC01.058	ST OUEN DES ALLEUX LA RIVIERE	17:33
SC01.003	ST CHRISTOPHE DE VALAINS LES BASSES COURS	17:38

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

<b>ABS</b>	=	Abords de ....
<b>VC</b>	=	Voie communale
<b>RD</b>	=	Route départementale

## Centre scolaire de ST AUBIN DU CORMIER : circuits spécifiques.

### H13MER

H13 MATIN

Code	Destination	Heure
SC01.013	fréquence: --E----- Transporteur: CREPEL	
SC01.003	ST CHRISTOPHE DE VALAINS LES BASSES COURS	7:32
SC01.058	ST OUEN DES ALLEUX LA RIVIERE	7:38
SC01.007	ST OUEN DES ALLEUX LA TISONNAIS	7:40
SC01.026	ST OUEN DES ALLEUX MELLERAY	7:43
SC01.110	ST OUEN DES ALLEUX PL. DE L'EGLISE	7:50
SC01.03P	ST OUEN DES ALLEUX RUE DE L'ETANG	8:05
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	8:06
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	8:10

### H13MER

H13 MERCREDI MIDI

MISE EN PLACE AU COLLEGE PUBLIC A 12H15.

Code	Destination	Heure
SC01.13M	fréquence: --E----- Transporteur: CREPEL	
SC01.000	ST AUBIN DU CORMIER	12:25
0039.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PIERRE DE	
0882.000	ST AUBIN DU CORMIER COLLEGE PRIVEE STE	12:30
SC01.03P	ST OUEN DES ALLEUX RUE DE L'ETANG	12:55
SC01.110	ST OUEN DES ALLEUX PL. DE L'EGLISE	
SC01.026	ST OUEN DES ALLEUX MELLERAY	12:59
SC01.007	ST OUEN DES ALLEUX LA TISONNAIS	13:01
SC01.058	ST OUEN DES ALLEUX LA RIVIERE	13:03
SC01.003	ST CHRISTOPHE DE VALAINS LES BASSES COURS	13:08

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.  
 Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.  
 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.  
 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels au Conseil général pour **validation**.  
 De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.  
 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

#### Abréviations :

ABS = Abords de ....  
 VC = Voie communale  
 RD = Route départementale